

POLLINIS

POLLINIS EST UNE ONG INDÉPENDANTE ET SANS BUT LUCRATIF QUI AGIT POUR LA PROTECTION DES ABEILLES DOMESTIQUES ET SAUVAGES, ET POUR UNE AGRICULTURE QUI RESPECTE TOUS LES POLLINISATEURS. FINANCÉE EXCLUSIVEMENT GRÂCE AUX DONS DES CITOYENS, POLLINIS EST UNE ASSOCIATION LOI 1901 SANS BUT LUCRATIF.

L'ESSENTIEL 2018

LUTTER, RESTAURER : UN DOUBLE ENGAGEMENT

Chers donateurs, chères donatrices,

Depuis six ans, nous menons ensemble un combat pour la protection des abeilles domestiques et sauvages. Alertés par une pétition, un message, l'écho d'une nouvelle étude scientifique sur la disparition des insectes ; nous avons compris l'importance cruciale de ce combat, nous saisissons son urgence. Sans pollinisateurs, plus des trois quarts des fruits et légumes que nous consommons disparaîtront de nos assiettes. Mais au-delà de ce « simple » enjeu alimentaire, c'est l'ensemble de la biodiversité qui est menacée par la disparition de ces passeurs de vie naturels, essentiels, irremplaçables. Notre association rassemble tous ceux qui refusent catégoriquement, viscéralement la perspective de cette disparition. Notre engagement est clair : lutter contre les causes de cette hécatombe, agir pour inverser la tendance.

PESTICIDES : LE COMBAT CONTINUE

Le premier volet de ce combat passe par la lutte pied à pied, argument contre argument contre la cause la plus aisément identifiable de cette hécatombe : les pesticides tueurs d'abeilles. Ce premier volet est loin d'être clos ! Grâce à la mobilisation de plus d'un million de citoyens, nous avons certes obtenu l'interdiction des néonicotinoïdes en France. Mais nous devons nous battre encore pour les faire interdire partout en Europe et pour faire interdire tous les autres tueurs d'abeilles. Nous devons, par exemple, exiger un moratoire immédiat sur les fongicides SDHI, qui représentent une bombe à retardement pour la nature et notre santé. Nous devons absolument imposer les nouveaux « tests abeilles » qui permettraient d'évaluer réellement la toxicité et la létalité des pesticides avant délivrance de leur autorisation de mise sur le marché.

INVERSER LA TENDANCE

Inverser la tendance : c'est le second volet de notre engagement. Pour cela, il faut restaurer les ressources des pollinisateurs. Il faut restaurer leurs habitats. Et il faut faire connaître et promouvoir une autre agriculture, qui sorte enfin de cette logique suicidaire qui consiste à fonder son développement sur l'éradication de ses alliés naturels. Tout cela est nécessaire, tout cela nous le faisons uniquement grâce aux citoyens engagés comme vous. Mais tout cela exige aussi de se confronter à un système qui a sa logique, son histoire, ses relais institutionnels, ses circuits économiques, ses géants industriels, ses lobbys et des ressources financières colossales. Pour

renverser cette hydre dont on ne saurait sous-estimer la puissance, seul un appui massif et déterminé des citoyens permettra de créer un rapport de force favorable.

**Votre soutien nous oblige à l'espoir et à l'action.
Merci pour votre aide précieuse.**

Charles Valade
PRÉSIDENT DE POLLINIS

2018 EN QUELQUES CHIFFRES

19 990

DONATEURS

au 31 décembre 2018

1 LABEL

Depuis décembre 2018, POLLINIS est labellisée Don en confiance.

+100 000 SIGNATURES

en deux semaines pour notre pétition « Pollinisateurs : le massacre autorisé », qui demande de nouvelles procédures d'homologation pour tester la toxicité réelle des pesticides.

2 ÉTUDES SCIENTIFIQUES

indépendantes lancées pour évaluer la dangerosité des fongicides SDHI pour les pollinisateurs et la santé.

5

CONSERVATOIRES

d'abeilles noires financés pour multiplier les essais d'abeilles locales.

1,8

MILLION DE VUES

sur Facebook pour la vidéo #stopsecretaffaires présentée par la journaliste Élise Lucet.

324 EURODÉPUTÉS

ont soutenu un amendement conçu par POLLINIS, reconnaissant pour la première fois la nécessité d'une protection juridique pour les abeilles locales.



NOTRE COMBAT

ENRAYER LE DÉCLIN DES POLLINISATEURS

La disparition des pollinisateurs constitue, à court terme, une grave menace pour la survie de notre écosystème et de notre sécurité alimentaire. Pour contribuer à enrayer cette extinction de masse, POLLINIS agit en France et au niveau européen pour :

- faire interdire tous les pesticides « tueurs d'abeilles » ;
- promouvoir un modèle agricole capable de couvrir nos besoins alimentaires avec des produits sains tout en préservant notre santé, l'environnement et la biodiversité ;
- restaurer d'urgence l'habitat des pollinisateurs sauvages et leurs ressources alimentaires dans un environnement non pollué et diversifié ;
- sauver les abeilles à miel locales d'Europe au cœur des milieux naturels dans lesquels elles ont évolué depuis des millénaires.

NOTRE HISTOIRE

UNE ASSOCIATION CITOYENNE

Inquiet des dérives multiples et des méfaits collatéraux de l'agriculture conventionnelle, un petit groupe de citoyens bénévoles fonde au printemps 2012 le Conservatoire des fermes et de la nature (CFN). L'association commence son travail militant sur un danger essentiel et hautement symbolique : la disparition des abeilles et des pollinisateurs sauvages. L'un des premiers projets au long cours du CFN s'appelait POLLINIS. Il s'agissait de créer un réseau de conservatoires d'abeilles et de pollinisateurs dans toute la France. En parallèle, l'association milite pour l'interdiction totale des pesticides néonicotinoïdes, particulièrement toxiques pour les abeilles, et pour la révision des procédures d'évaluation des pesticides au niveau européen. Une première vidéo-pétition, intitulée *Abeilles, le massacre autorisé*, appelle à l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes ainsi qu'à la révision des procédures d'évaluation des pesticides. L'écho est considérable : la vidéo est vue par plus d'un million et demi de personnes sur internet et la pétition qui l'accompagne est signée par 480 000 personnes en quelques mois (plus d'un million à partir de juin 2015). Après plusieurs campagnes, dont le succès ne se dément pas, l'association indépendante et sans but lucratif adopte en 2014 le nom POLLINIS afin de mettre en lumière sa vocation à placer la défense des pollinisateurs au cœur de son action.

NOS VALEURS

LES CITOYENS AU CŒUR DU DÉBAT

L'association estime que les thèmes liés à l'agriculture concernent en premier lieu les citoyens : ce sont bien eux qui financent indirectement les aides dont bénéficie l'agriculture, ce sont eux qui se nourrissent des aliments produits et qui vivent au milieu des paysages façonnés par les agriculteurs. C'est en leur nom, enfin, qu'on oriente la recherche publique et qu'on établit les politiques destinées à soutenir aujourd'hui notre modèle agro-alimentaire.

En portant leurs revendications sous forme de pétitions auprès des élus et des institutions, **POLLINIS replace les citoyens au centre des débats. En retour, c'est le soutien massif des citoyens qui confère à POLLINIS sa légitimité dans l'arène politique.** À Paris et à Bruxelles, l'association propose des réformes pragmatiques et intervient au cœur des processus législatifs pour faire prévaloir l'intérêt public et ne pas laisser le champ du politique aux seuls intérêts privés des lobbies et des associations de professionnels.

UNE INDÉPENDANCE ABSOLUE

Afin de conserver son indépendance politique et sa liberté de parole et d'action, POLLINIS est l'une des rares associations à ne pas accepter de financement de la part d'entreprises, de l'État, d'institutions européennes ou nationales, de partis politiques, de syndicats ou d'organisations professionnelles. Elle n'est engagée dans aucune activité commerciale. Nous dépendons donc entièrement des particuliers qui nous soutiennent. **POLLINIS jouit ainsi d'une liberté d'action et de parole totale vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique.**



NOTRE ÉQUIPE

UNE COMMUNAUTÉ D'ACTION

À ce jour, notre association emploie dix salariés et sollicite régulièrement divers profils professionnels au gré de ses actions : ingénieurs agronomes, spécialistes en agroforesterie, rédacteurs, chargés de projets, chercheurs, juristes, journalistes reporters d'images, graphistes, webmasters, spécialistes du contre-lobbying à Paris ou Bruxelles...

Au fil de son histoire, POLLINIS a également développé un réseau de partenaires avec lesquels l'association travaille pour les projets qu'elle soutient ou qu'elle met en place : **Bergerie Nationale** et **INRA** (unité Abeille et environnement) pour le programme Apiformes, **Inserm** et **Université de Bologne** pour la réalisation d'études scientifiques indépendantes permettant de mesurer l'impact des molécules SDHI, conservatoires de la **FedCAN** dans le combat pour la protection juridique des abeilles locales,... Pour obtenir l'interdiction des néonicotinoïdes en Europe, POLLINIS fait partie de la **Bee Coalition**, qui réunit plus de 80 ONG à travers le continent (Greenpeace, Pesticide Action Network, BeeLife...).

LES TROIS PÔLES DE POLLINIS

POLLINIS organise son action en trois pôles thématiques. Chacun de ces pôles propose une expertise pointue et des recommandations argumentées pour influencer les décideurs politiques (contre-lobbying citoyen) et mobiliser l'opinion publique (mobilisation citoyenne).



LE PÔLE « ABEILLES »

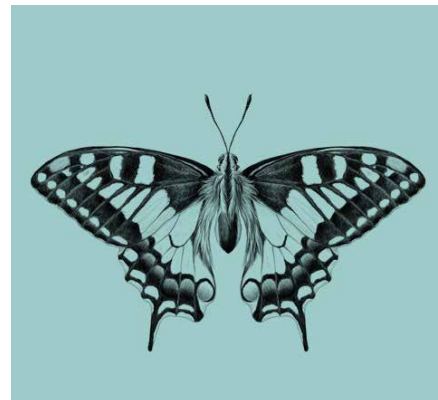
Il coordonne les actions visant à sauver les abeilles à miel dans leurs milieux naturels préservés. Il accompagne le travail des conservatoires d'abeilles locales, mène des campagnes pour promouvoir leur protection juridique, mobilise les citoyens pour initier des projets de développement en leur sein.



LE PÔLE « PESTICIDES & AGRICULTURE »

Il vise à alerter sur la toxicité des pesticides pour les pollinisateurs, sur le scandale des procédures d'évaluation du risque et sur les limites liées à leur utilisation : coûts cachés pour l'environnement et les citoyens, spirale de résistance aux pesticides...

Ce pôle coordonne aussi les actions visant à sortir du « tout-pesticide » et à guider le changement vers un mode de production agricole plus respectueux des pollinisateurs et de l'environnement.



LE PÔLE « POLLINISATEURS SAUVAGES »

Il étudie les besoins des pollinisateurs et propose des projets concrets pour la restauration de leurs habitats et de leurs ressources alimentaires, comme la plantation de haies ou d'autres infrastructures agroécologiques en milieu agricole.

LES DONNÉES-CLÉS DE POLLINIS



+ 1 MILLION DE SIGNATURES

à travers l'Europe pour l'interdiction des pesticides néonicotinoïdes « tueurs d'abeilles. »



100% D'INDÉPENDANCE

vis-à-vis de tous les pouvoirs économiques et politiques



TRANSPARENCE

tous nos bilans comptables sont certifiés par un Commissaire aux comptes.



+12 CAMPAGNES MILITANTES PAR AN

pour informer les citoyens et agir pour la protection des pollinisateurs.

ASSOCIATION LOI 1901

indépendante et à but non lucratif.

19 990
DONATEURS
au 31/12/18



+1,4 MILLION
DE SYMPATHISANTS
À TRAVERS L'EUROPE



NOTRE SYMBOLE

une abeille sauvage, pollinisateur complexe et méconnu, essentiel à l'agriculture et victime directe du système agro-industriel actuel.

2012

CRÉATION DE L'ASSOCIATION par des citoyens engagés et bénévoles

100%
DES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION proviennent des dons de citoyens.



CETTE ANNÉE, ENSEMBLE...

NOUS AVONS COMBATTU LES PESTICIDES TUEURS D'ABEILLES

Pour que la dangerosité des pesticides sur les pollinisateurs soit réellement testée avant toute autorisation de mise sur le marché en Europe, nous avons mobilisé les citoyens via la pétition « Pollinisateurs : le massacre autorisé », demandé l'adoption immédiate des nouvelles lignes directrices de l'autorité sanitaire européenne (EFSA), saisi le médiateur européen pour accéder aux documents d'homologation des pesticides et publié un rapport inédit sur l'évaluation des risques en matière de pesticides.

Pour éviter le remplacement des néonicotinoïdes par des pesticides ayant un mode d'action similaire, nous avons obtenu l'interdiction en France de tous les « néonics cachés », notamment le sulfoxaflor contre lequel l'association se bat depuis 2015 .

Pour une interdiction totale de tous les néonicotinoïdes au sein de l'Union européenne, nous continuons d'agir à Bruxelles puisque seules 3 substances néonicotinoïdes sur 7 sont pour l'heure interdites dans l'UE, et uniquement dans les cultures de plein champ.

Pour relayer le cri d'alarme des chercheurs de l'Inserm, de l'INRA et du CNRS sur les dangers des fongicides SDHI, tueurs d'abeilles et cancérigènes probables, nous avons fait circuler une pétition « Stop SDHI » exigeant un moratoire immédiat, demandé l'accès au détail des évaluations que les firmes agrochimiques et les autorités sanitaires refusent de dévoiler et pallié l'inaction des autorités sanitaires en finançant des recherches scientifiques indépendantes permettant de tester l'impact réel de ces fongicides sur les pollinisateurs et la santé humaine.

NOUS AVONS PROTÉGÉ NOS ABEILLES LOCALES

Pour que les abeilles locales soient juridiquement reconnues et protégées dans leur territoire naturel, nous avons fait introduire pour la première fois la notion de protection juridique des abeilles locales dans un rapport d'initiative voté par le Parlement européen le 1^{er} mars 2018.

Pour aider au repeuplement de nos territoires en abeilles locales, nous avons financé cinq conservatoires de la Fédération des conservatoires de l'abeille noire (FEdCAN) pour les aider à multiplier leurs essaims. Nous avons également poursuivi notre soutien logistique et financier à La Vallée de l'abeille noire, véritable sanctuaire de l'abeille locale au sein d'un paysage agricole mellifère restauré, où trois nouvelles parcelles ont été ouvertes et cultivées en 2018.

Pour développer une alternative aux insecticides destinés à lutter contre le frelon asiatique, nous avons conçu et testé un nouveau prototype de notre dispositif anti frelon asiatique, qui vise à neutraliser les nids sans recours aux produits chimiques.

Pour favoriser la connaissance et la protection des pollinisateurs sauvages, nous avons renouvelé notre soutien financier au réseau APIFORMES, piloté par l'INRA et la Bergerie Nationale, qui permet de cartographier les abeilles sauvages sur tout le territoire et de sensibiliser les futurs agriculteurs à l'importance des pollinisateurs.

NOUS AVONS DÉFENDU LE DROIT DES CITOYENS À L'ACCÈS AUX INFORMATIONS SUR L'ENVIRONNEMENT ET LEUR SANTÉ

Pour combattre les dispositions liberticides de la loi sur le secret des affaires, nous avons orchestré la mobilisation au sein du collectif « Stop secret d'affaires », soutenu par une cinquantaine d'ONG et une vingtaine de sociétés de journalistes (relais d'une pétition ayant recueilli plus de 576 000 signatures, co-rédaction d'une tribune reprise dans tous les grands quotidiens nationaux, réalisation de six vidéos illustrant les possibles dérives de la loi).



BILAN FINANCIER

DES COMPTES CERTIFIÉS

Depuis trois ans, le cabinet d'experts comptables Ecaud Conseil établit et atteste les bilans de POLLINIS. Tous les comptes de l'association depuis sa création en 2012 – notamment ceux de l'exercice 2018 – ont été certifiés sans réserve par le cabinet de commissaires aux comptes SOFIDEEC, reconnu pour son expertise du monde associatif.



COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

DÉTAILLE L'UTILISATION DES FONDS COLLECTÉS

RESSOURCES

| | |
|-----------------------------|--------------------|
| Dons privés | 949 014 € |
| Produits exceptionnels | 12 892 € |
| Transfert de charges | 76 363 € |
| Produits divers | 4 € |
| Contributions d'entreprises | 0 € |
| Subventions publiques | 0 € |
| TOTAL | 1 038 273 € |

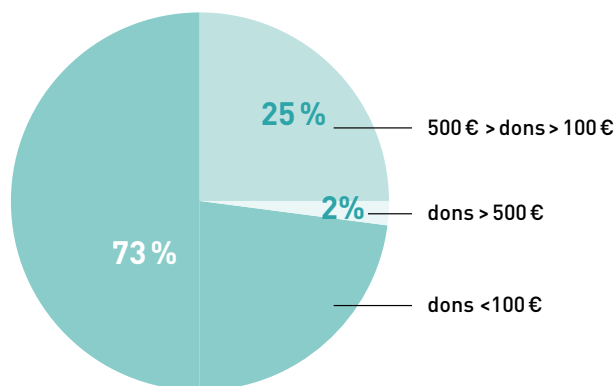
EMPLOI

| | |
|--------------------------------------|--------------------|
| Études, recherche, projets | 420 794 € |
| Campagnes & Influence | 347 507 € |
| Frais de structure et administration | 182 864 € |
| Frais de collecte de fonds | 110 783 € |
| Résultat (déficit) | -23 675 € |
| TOTAL | 1 038 273 € |

NOS RESSOURCES : LES DONS DES PARTICULIERS

En 2018, après six ans d'existence, près de 20 000 donateurs nous ont accordé leur confiance avec une participation moyenne autour de 25,57 € (sur 35 248 dons, certains donateurs donnant plusieurs fois dans l'année). Nos campagnes d'alerte et de mobilisation ont permis en 2018 de récolter 949 014 € de dons.

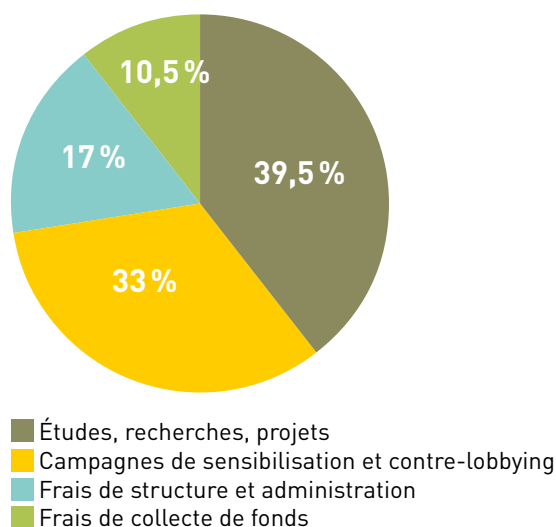
« **CHAQUE CONTRIBUTION, MÊME LA PLUS PETITE, A UN IMPACT IMPORTANT SUR NOTRE CAPACITÉ D'ACTION.** »



LA BONNE UTILISATION DES DONS

Près de 72,5 % de nos ressources sont affectés directement à nos projets de conservation sur le terrain, aux indispensables études et recherches dont nous avons besoin pour changer les politiques publiques et au contre-lobbying citoyen, c'est-à-dire aux campagnes de pression sur les hommes politiques et les institutions que nous menons en France et à Bruxelles.

17 % sont affectés à nos principaux postes de dépenses organisationnelles : le conseil juridique, la comptabilité, les équipements, les fournitures. Tous ces postes sont primordiaux pour pouvoir mener nos actions. Les 10,5 % restants sont donc dédiés à la collecte de fonds car notre financement dépend presque intégralement de nos donateurs et donc à notre capacité à lever des fonds.



COMPTE DE RÉSULTATS

PRÉSENTE L'ENSEMBLE DES CHARGES SUPPORTÉES PAR POLLINIS ET DES PRODUITS DONT NOUS DISPOSONS.

| | |
|------------------------------------|--------------------|
| Dons privés | 949 014 € |
| Transfert de charges | 76 363 € |
| PRODUITS DE FONCTIONNEMENT | 1 025 377 € |
| Charges d'exploitation | 1 061 947 € |
| CHARGES DE FONCTIONNEMENT | 1 061 947 € |
| RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT | -36 570 € |
| Produits financiers | 0 € |
| Produits et charges exceptionnels | 12 892 € |
| RÉSULTAT COURANT | -23 678 € |
| ÉXCÉDENT OU PERTE | -23 678 € |

L'exercice fait apparaître un déficit de 23 679€ (2,23 % des charges) lié principalement aux investissements dans les nouveaux projets et à l'intégration de nouvelles compétences en interne. Ce déficit est absorbé par les excédents d'exploitation prudemment mis en réserve les années précédentes.

BILAN SIMPLIFIÉ

PHOTOGRAPHIE DE NOTRE SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2018.

BILAN ACTIF

| | |
|--|------------------|
| Immobilisations corporelles et incorporelles | 156 725 € |
| ACTIF IMMOBILISÉ | 156 725 € |
| Créances | - |
| Trésorerie | 225 579 € |
| ACTIF CIRCULANT | 225 579 € |
| TOTAL GÉNÉRAL ACTIF | 382 305 € |

BILAN PASSIF

| | |
|-----------------------------|------------------|
| Report à nouveau | 302 042 € |
| Résultat de l'exercice | -23 678 € |
| FONDS ASSOCIATION | 278 364 € |
| Dettes fournisseurs | 28 609 € |
| Dettes autres | 75 333 € |
| DETTES | 103 942 € |
| TOTAL GÉNÉRAL PASSIF | 382 305 € |

LES DONS DES PARTICULIERS : LA GARANTIE DE NOTRE INDÉPENDANCE ABSOLUE

Pas de subvention publique, pas d'activité commerciale, pas de contribution d'entreprises : en choisissant de dépendre uniquement des dons des citoyens, POLLINIS jouit d'une indépendance totale et d'une rare liberté d'action et de parole vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique.

CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ : SOUTENIR POLLINIS EN TOUTE CONFIANCE

POLLINIS n'est engagée dans aucune activité commerciale. Nos comptes attestent que notre unique source de revenus sont les dons et que l'association ne revend, n'échange ni ne transmet les données recueillies auprès de ses sympathisants, qui servent uniquement à les tenir informés de l'action de l'association. Pour gérer l'envoi massif de pétitions et organiser des collectes sécurisées, nous faisons appel à des prestataires dont c'est le cœur de métier, comme toutes les associations qui dépendent exclusivement des dons. Ces prestataires ne sont pas propriétaires de nos fichiers et n'ont en aucun cas le droit de les utiliser ou de les revendre. Ils

permettent en revanche à POLLINIS de garantir à nos sympathisants un hébergement sécurisé de nos fichiers, qui sont automatiquement cryptés et régulièrement sauvegardés, en conformité avec la réglementation de la CNIL et du RGPD. Notre labellisation Don en confiance, obtenue en décembre 2018, atteste en outre que l'association respecte strictement les quatre principes cardinaux du label : « respect du donateur, transparence, recherche d'efficacité, probité et désintéressement ».



Retrouvez l'intégralité de notre bilan sur : www.pollinis.org

POUR EN SAVOIR PLUS

www.pollinis.org

POUR NOUS SUIVRE



CONTACT

Margaux Baudier

mbaudier@pollinis.org

01 40 26 40 34

10 rue Saint-Marc 75002 Paris

FRANCE